

en Europe occidentale se trouvaient en Espagne et en Italie. Si certaines de ces démarches n'étaient pas exemptes d'une certaine idéalisation naïve du loup, elles ont eu le mérite de ramener l'animal à sa réalité biologique, et ainsi de contribuer à le débarrasser de son image de mangeur d'hommes cruel et dévastateur.

Regain de nature...

Simultanément, les activités humaines dans les espaces ruraux ont changé et, avec elles, les milieux et les paysages. L'exode rural amorcé dans l'après-guerre est devenu intense pendant les Trente Glorieuses (1945-1975) et s'est accompagné d'une déprise agricole qui a laissé à la forêt et à l'«ensauvagement» de plus en plus de territoires. Peu à peu, la faune et la flore ont gagné du terrain et les milieux ont retrouvé des dynamiques écologiques riches et variées.

Dans ces espaces, les grands mammifères, tels les grands ongulés sauvages, qui avaient presque totalement disparu de France et d'Italie, sont revenus (voir la figure 5). Les proies vitales pour le loup que sont les sangliers, les cerfs, les chevreuils et les chamois ont vu leurs effectifs se conforter. La politique de maîtrise cynégétique (c'est-à-dire de la chasse) a aussi contribué à cela, les chasseurs ayant été contraints dans les années 1970 de réguler fortement leur activité s'ils ne voulaient pas voir disparaître le gibier. En France, les Plans de chasse, couplés à des systèmes de réserve et des réintroductions, ont permis de repeupler les espaces forestiers. Cependant, dans les Alpes françaises et italiennes, ainsi que dans les monts Cantabriques, en Espagne, les animaux domestiques (brebis, chèvres, chevaux, voire chiens) sont entrés pour une part variable dans l'alimentation du loup, ce qui a créé de grandes tensions.

La présence en ces régions de grands massifs forestiers et d'aires protégées a représenté aussi une aide ponctuelle à la colonisation. En France, en Italie, en Allemagne et même en Belgique, un réseau de parcs et de réserves naturelles plus ou moins connectés facilite l'expansion de l'espèce. Le retour des loups dans le parc du Mercantour (Alpes-Maritimes), par exemple, donne l'impression que l'espèce recherche ce type d'espace. Manifestement, le loup préfère les habitats comportant des zones difficiles d'accès et riches en proies.



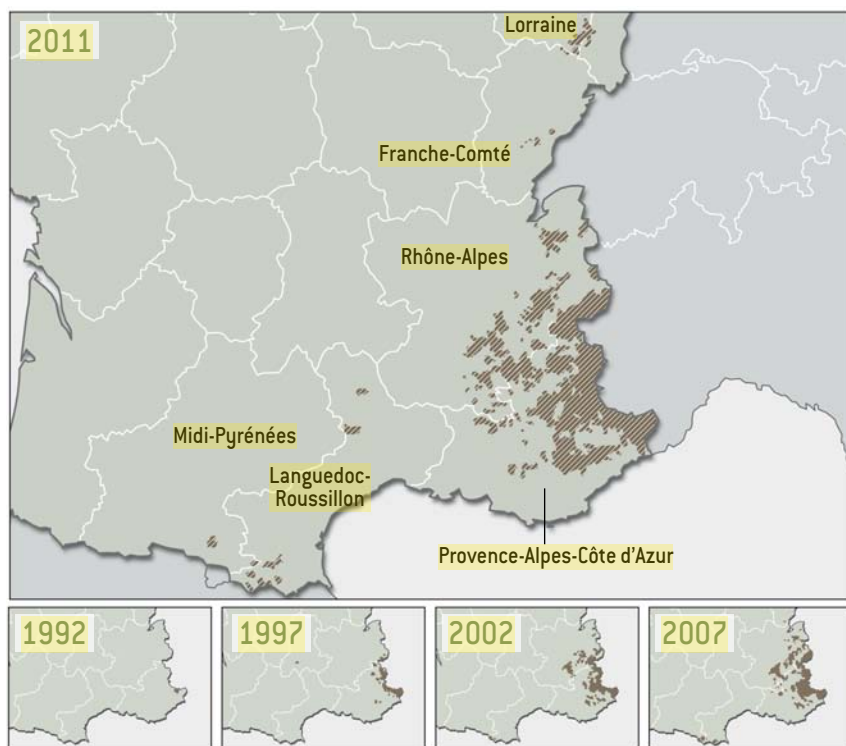
3. CANIS LUPUS ITALICUS, nommé aussi loup des Abruzzes ou loup des Apennins (*ci-dessus*), est la sous-espèce de loup issue d'Italie en train d'investir la France. Très dynamique, l'espèce progresse vite, car chaque meute émet presque chaque année des pionniers (en haut, l'arrivée nocturne d'un pionnier en Ardèche saisie par une caméra automatique), c'est-à-dire des jeunes loups qui partent explorer des territoires nouveaux et lointains à la recherche d'un partenaire.

Cela correspond aux territoires souvent retenus pour des aires protégées. Toutefois, les espaces assez sauvages pour le loup mais non protégés sont majoritaires en Europe. Par ailleurs, ce grand prédateur peut se contenter de milieux relativement pauvres sur le plan écologique. Ainsi, en Castille-La-Manche, en Espagne, le loup parvient à vivre et à se reproduire dans des paysages de grands champs en exploitant le réseau de canaux et de petits bosquets pour se cacher, et en se nourrissant de lapins et de la faune domestique.

... et recolonisation

Si cela ne correspond pas au loup idéal imaginé, *Canis lupus* ne répugne pas à vivre de déchets et à chasser chiens et chats. Cette souplesse lui est utile dans les phases d'essaimage, quand les jeunes exclus des meutes parcourent des dizaines, voire des centaines de kilomètres, avant de s'établir dans une région après avoir rencontré un congénère du sexe opposé. Elle s'illustre dans la présence sporadique de loups en zone périurbaine, tel cet individu photographié au bord d'une piscine en 2003 dans les Alpes-Maritimes ou cet autre loup renversé fin 2008 sur une voie rapide de la zone commerciale de Bourg-lès-Valence. Ces surprises mises à part, la recolonisation du canidé sauvage se fait très discrètement.

Comment cette conquête a-t-elle commencé en France et comment s'y déroule-t-elle ? La renaissance de la population



4. L'EXPANSION DU LOUP EN FRANCE est soutenue, car le pays contient de nombreux habitats vacants convenant à cet animal. La première meute s'est créée en 1992 dans le parc du Mercantour. Depuis, l'aire de répartition de l'espèce a augmenté de 20 à 25 pour cent par an, surtout dans des régions montagneuses où les meutes peuvent vivre en relative tranquillité.

française de loups résulte de l'expansion de la population lupine italienne dite des Abruzzes. À partir du refuge situé dans cette région d'Italie centrale, *Canis lupus italicus* a d'abord recolonisé les Apennins en direction du Nord (voir la figure 6), puis a atteint l'arc alpin, ce qui l'a conduit en France, dans le parc du Mercantour (voir la figure 3).

Parc du Mercantour, 1992

En novembre 1992, lors d'un comptage de chamois, deux canidés ressemblant à des loups y ont été aperçus. Après vérifications et tergiversations, la présence de *Canis lupus* en France fut officiellement reconnue. Mis dans la confidence par les agents du parc, le magazine *Terre Sauvage* publia l'information. Les pouvoirs publics ont dû réagir, alors qu'ils misaient sur la discrétion, au regard de la réputation de l'animal et des mauvaises relations de l'administration du parc avec les élus locaux, les chasseurs et les agriculteurs. Pourtant, dès le début des années 1990, des spécialistes italiens avaient, sans retenir l'attention des autorités, annoncé l'arrivée imminente du loup en France.

Le dynamisme avec lequel la colonisation s'est ensuite poursuivie est surpre-

nant (voir la figure 4). Dès 1997, les loups fréquentent le plateau de Canjuers, dans le Var, le massif du Queyras et les Hautes-Alpes. En 1998, leur présence est attestée dans les Monges (Alpes-de-Haute-Provence). En 1999, ils sont identifiés dans les massifs du Vercors (Drôme, Isère) et de Belledonne (Isère, Savoie). De 2000 à 2003, le loup laisse des traces dans les Préalpes de Grasse, proches de Nice, en Maurienne (Savoie) et dans le Bugey (Ain). Et on le repère dans les Pyrénées-Orientales dès la fin des années 1990 ! À partir de 2006, on le rencontre dans plusieurs départements du Massif central – la Lozère, l'Aveyron, le Cantal, l'Ardèche – et à partir de 2011 dans les Vosges. Aux dernières nouvelles, il est aussi arrivé en Haute-Marne et dans l'Aube. Dans l'ensemble, l'aire de répartition du loup s'est étendue 15 ans durant d'environ 25 pour cent par an en France, et cela malgré les décès accidentels ou les abattages.

En Allemagne, la tendance est la même. Au tournant des années 2000, des loups arrivent outre-Rhin de Pologne. Leur présence est d'abord attestée dans le Lausitz, région forestière riche en cervidés, à cheval entre la Pologne et les *länder* de Saxe et de

Brandebourg. Si 13 des 19 meutes allemandes vivent encore dans cette région, l'espèce a essaimé dans tout le pays. En équipant de jeunes loups de colliers GPS, les biologistes allemands ont mis en évidence que ni les routes ni les cours d'eau ne constituent des obstacles pour ces canidés, qui peuvent par ailleurs franchir des distances énormes. En deux mois, un jeune loup allemand a ainsi traversé la Vistule et l'Oder et parcouru 1 550 kilomètres avant de rencontrer une jeune femelle biélorusse. Dans l'Ouest de l'Allemagne, le loup a fréquenté la Rhénanie du Nord-Westphalie dès 2008 et l'analyse génétique d'un spécimen abattu en Rhénanie-Palatinat, un peu plus au Sud, a révélé qu'il s'agissait d'un loup italo-alpin !

Se profile ainsi une probable jonction entre les loups de souches orientale et nordique et les loups méditerranéens, jonction qui amorcera un précieux brassage génétique. De même, dans le Nord de l'Italie, en Autriche, voire en Suisse, les loups slovénes, eux aussi en expansion, pourraient rencontrer des loups italo-alpins.

Hostilité suisse

Le pays de la Convention de Berne devrait être une terre de recolonisation favorable au loup, qui y est arrivé dès 1995. Or il n'en est rien. En 2012, pas plus de 17 individus ont pu être recensés, dont une minorité de femelles. Plus que la rudesse du milieu montagnard, ce sont des facteurs politiques qui expliquent encore une fois les difficultés du loup en Suisse.

Dans ce pays fédéral décentralisé, le pouvoir important des élus des cantons a pour effet de multiplier les abattages officiels instamment demandés par de puissants groupes de pression agricoles et cynégétiques. À cela s'ajoutent de nombreux tirs illégaux, souvent couverts par les autorités. Même l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) demande régulièrement au comité permanent de la Convention de Berne d'assouplir le statut de protection de l'espèce. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) obtient souvent des condamnations des tirs par les tribunaux suisses, mais la plupart du temps après que le mal est fait... *Canis lupus* progresse donc difficilement en Suisse : il n'est arrivé que dans les cantons des Grisons, du Tessin, de Vaud, du Valais et, plus récemment, dans la région située entre Berne et Fribourg.

Il n'empêche : en Europe de l'Ouest, la dynamique de recolonisation par le loup est forte. La situation française l'illustre, puisque dans l'Hexagone, les accroissements des territoires et des effectifs restent actuellement de l'ordre de 20 pour cent par an en moyenne, et ce malgré l'existence d'un braconnage avéré et cryptique (caché), comme l'a étudié le biologiste Guillaume Chapron. Étant donné les espaces rendus disponibles par la déprise agricole, les loups français ne peuvent qu'avoir une grande capacité de dispersion.

C'est bien ce que montre le suivi français : des spécimens identifiés en Lozère ou dans les Pyrénées-Orientales l'avaient été plusieurs mois auparavant dans les Alpes. Des loups de souche italo-alpine franchissent même la frontière franco-espagnole pour coloniser la Sierra del Cadi, en Catalogne. La jonction avec les loups espagnols ne semble pas s'être faite, parce que leurs populations se trouvent à l'Ouest et au Sud de la péninsule Ibérique (voir la figure 6), et sans doute aussi parce qu'un braconnage efficace en Aragon et en Navarre isole encore les deux populations.

Un retour à gérer

Cependant, l'espèce ne cesse de surprendre, comme le montre la localisation la plus occidentale d'un loup en France : dans le Gers, en novembre 2012. Plus au Nord, fin 2011, c'est dans les Ardennes belges et même aux Pays-Bas que le canidé a été repéré. Les loups choisissent des marges pour opérer leur retour, mais celles-ci sont de plus en plus centrales (voir les figures 4 et 6).

Tout cela implique qu'une « gestion émergente et active » du loup s'impose. Par cette formule, le chercheur Laurent Mermet, d'AgroParisTech, désigne ce qui constitue dans les faits une gestion intentionnelle de l'entité naturelle la plus favorable à sa conservation. Les aspects biologique et politique s'entremêlent et interagissent dès qu'il s'agit de conservation. Or, dans les politiques européennes, la pensée écologiste, qui semble monter en puissance, est contrebalancée par de puissants groupes de pression d'agriculteurs et de chasseurs.

De nombreux problèmes de conservation d'espèces, de milieux et d'écosystèmes subsistent en Europe. Par exemple, la menace pesant sur les abeilles et sur les pollinisateurs sauvages est inquiétante. Pour

autant, une biodiversité remarquable est en train de se redévelopper, signalée de façon emblématique par les retours des grands rapaces, de la loutre, du castor ou encore du loup. S'agit-il là de l'arbre d'optimisme qui cache la forêt des désastres ? Ou des premiers signes pertinents d'un tournant écologique pris en Europe occidentale ? Il est trop tôt pour le savoir, mais il est clair que le retour du loup aura des effets profonds sur les écosystèmes et sur les systèmes socio-écologiques.

Malgré la mauvaise réputation acquise par la France en matière de protection de la

LA FRANCE EST EN TRAIN DE DÉPLOYER son Plan national loup, et la perspective européenne permet de prendre un peu de hauteur quant à la macrofaune de l'Hexagone.

nature et de ses grands prédateurs, ce pays est en train de déployer son *Plan national loup* (2013-2017). À ce propos, la perspective européenne permet de prendre un peu de hauteur quant à la macrofaune hexagonale. La France n'est pas le seul pays européen où des acteurs poussent à réguler fortement les populations lupines. Dans ces pays de cohabitation traditionnelle homme-loup que sont l'Italie et l'Espagne, des conflits accompagnés de braconnage se sont développés dans les régions récemment colonisées par le prédateur.

En Suède, l'opposition est forte en zone rurale, où les populations sont attachées aux activités d'extérieur telles que le ski de fond et la chasse. Par ailleurs, comme les éleveurs français de moutons, les éleveurs lapons apprécient peu les pertes de rennes que leur occasionne le prédateur. Tout cela entraîne un important braconnage. L'intense pression sur les autorités suédoises a rendu possible à la fin de 2009 l'abattage d'une vingtaine de loups par an, afin de limiter la population à 210 individus. Au regard de la fragilité de l'espèce, l'Union européenne menace d'ailleurs régulièrement la Suède d'une procédure d'infraction à la directive *Habitats*. Le cas du loup contredit l'idée répandue que les pays nordiques seraient des modèles écologiques...

Malgré leurs faiblesses, la protection et la gestion du loup en France présentent d'indéniables atouts. Le suivi biologique de l'espèce y a été reconnu d'un niveau de qualité exceptionnellement élevé par une expertise internationale. Grâce à un travail de terrain de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et à un réseau de correspondants de terrain, de nombreux indices de présence (crottes, poils, carcasses, hurlements, prises de vue automatiques, témoignages visuels) permettent de nourrir une base de données. Grâce aux analyses génétiques et à une modélisation, le *Réseau loup* établit les zones



5. LES POPULATIONS DE CERFS ÉLAPHES se développent en France en raison de l'expansion des forêts et des friches agricoles, et en raison de la gestion cynégétique. Ce phénomène favorise aussi le retour du loup, le principal prédateur du cerf. Si la présence de meutes de loups dans les forêts de plaine se confirme, elle constituera un régulateur naturel du cerf et pourrait avoir des effets positifs sur la végétation forestière et agricole.